

Bourse

Dossier à fournir

- Une copie légalisée de l'attestation originale du baccalauréat.
- Une copie légalisée du certificat de scolarité.
- Un acte de naissance.
- Un certificat de nationalité algérienne pour l'étudiant né à l'étranger et dont les parents sont nés à l'étranger.
- Deux (2) enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'étudiant.
- Une photo d'identité récente.
- Un chèque barré de l'étudiant (ccp, banque, trésor, cnep).

Revenu des parents:

Fonction libérale:

- Extrait de rôle apuré ou avec échéanciers de l'année (n-1).
- Attestation de revenu délivrée par les services des impôts de l'année (n-1).

Fonctionnaire :

- Relevé des émoluments de l'année (n-1).
- Certificat de non imposition délivré par les services des impôts de l'année (n-1).

Sans profession :

- Attestation de non activité visée par les services de l'APC de la résidence des parents.
- Certificat de non imposition délivré par les services des impôts de la résidence des parents.

Retraité :

- Attestation de retraite de l'année (n-1)
- Certificat de non imposition délivré par la résidence des parents.

Parents divorcés :

- Acte de divorce.
- Certificat de prise en charge (LA KAFALA).

Parents décédés:

- Acte de décès du parent décédé